



TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des affaires sociales

PROCÈS-VERBAL

Séance du 1<sup>er</sup> novembre 2007

Étude détaillée du projet de loi n° 25,  
Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux  
pour les autochtones cris  
(Texte du projet de loi adopté avec un amendement)

Rapport déposé à l'Assemblée nationale

le 6 NOVEMBRE 2007

document de la session no 569

## PROCÈS-VERBAL

### Commission des affaires sociales

Séance du jeudi 1<sup>er</sup> novembre 2007

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris. (Ordre de l'Assemblée, le 25 octobre 2007)

Membres présents :

- M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission
- M. Drainville (Marie-Victorin), vice-président de la Commission et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé
  
- M. Caire (La Peltrie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et de services sociaux
- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)
- M. Couillard (Jean-Talon), ministre de la Santé et des Services sociaux
- Mme Grandmont (Masson)
- M. Laporte (L'Assomption)
- M. Roux (Arthabaska) en remplacement de M. Roy (Montmagny-L'Islet)
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)
- Mme Vallée (Gatineau)
- M. Wawanoloath en remplacement de M. Bergeron (Verchères)

Autre participant :

Me Marc Gaudreau, ministère de la Santé et des Services sociaux

---

La Commission se réunit à 9 h 46 sous la présidence de M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission.

## ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

## REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Couillard (Jean-Talon), M. Caire (La Peltrie), M. Drainville (Marie-Victorin) et M. Kelley (Jacques-Cartier) formulent des remarques préliminaires.

## ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : L'article 2 est adopté.

Article 3 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à Me Gaudreau de prendre la parole.

Après débat, l'article 3 est adopté.

Article 4 : Après débat, l'article 4 est adopté.

Articles 5 et 6 : Les articles 5 et 6 sont adoptés.

Article 7 : Après débat, l'article 7 est adopté.

Article 8 : M. Couillard (Jean-Talon) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 8, amendé, est adopté.

Article 9 : L'article 9 est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

## REMARQUES FINALES

M. Caire (La Peltre) formule des remarques finales.

M. Wawanoloath (Abitibi-Est) désire poser des questions au ministre à l'intérieur de ses remarques finales.

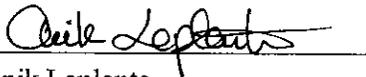
**Décision :** Étant donné qu'il n'y a pas d'échanges lors des remarques finales, le député peut poser ses questions et le ministre pourra y répondre lors de ses remarques finales d'il le juge approprié.

M. Wawanoloath (Abitibi-Est), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Kelley (Jacques-Cartier) et M. Couillard (Jean-Talon) formulent des remarques finales.

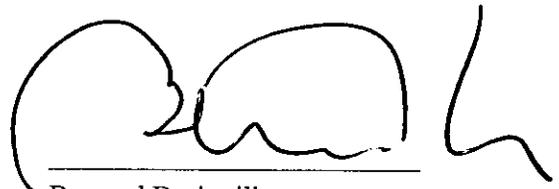
À 10 h 37, la Commission suspend ses travaux afin d'entreprendre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission



Anik Laplante



Bernard Drainville

AL/cv

Québec, le 1<sup>er</sup> novembre 2007

ANNEXE I  
Amendement adopté

AMENDEMENT

LOI MODIFIANT LA LOI SUR LES SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES  
SOCIAUX POUR LES AUTOCHTONES CRIS

(Projet de loi n° 25)

Article 8

Remplacer, dans le texte anglais de l'article 8 du projet de loi, les mots «the James Bay Cree health and social services council» par les mots «Cree Board of Health and Social Services of James Bay».

Adopté  
al